RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

Vendredi 6 mai 2022

ABRIL Fabien	**P**	GÉREAUD ÉRIC	**P**	RAYMOND Jérôme	**P**
ANDRIEU Delphine	**Exc**	HERVÉ Stéphane	**Exc**	ROBERT Françoise	**Exc**
AUDIDIER Renaud	**P**	LABLANCHE Michaël	**P**	SAIVRES Thierry	**P**
BARRET Cathy	**Exc**	LAGARDE Jean-Marie [CFC]	**Exc**	TESSERON Jean-Pierre	**P**
BARRI Mickaël	**P**	LAVERGNE Véronique	**P**	TUYERAS Julien	**P**
BRUNET Véronique	**P**	MORABITO Pierre	**Exc**	VAN DEN BUSSCHE Jean-Charles	**Exc**
CARDE Alain Michel	**P**	NEYPOUX Mathieu	**P**	VOISIN Alfredo	**Exc**
DA GUIA Julien	**Exc**	OUVRARD Benoît [CFC]	**P**	WALLART Jacky	**Exc**
DAMOUR Viviane	**P**	PASCAUD Christian [CFC]	**Exc**		
		INVITÉS :			
BRENON David	**P**	PEETERS Colombe [UL Horte & Tardoire]	**Exc**		
[USR Retraités] D. BAUDOUT	**Exc**	PAULET Valérie [Comité Régional]	**P**		
GASTOU Patrick [UL Sud Charente]	**Exc**				
VALADE Éric [Représentant confédéral]	**Exc**				

***P**résent(e) / **Exc**usé(e) / **A**bsent(e)*

La présidence est assurée par Renaud AUDIDIER

1. Actualités

Annexe 1

À partir des éléments portés dans le rapport d'actualités de Véronique LAVERGNE, la CE échange notamment sur les élections présidentielles et législatives. Les camarades constatent la place de plus en plus importante du vote extrême droite auprès de nos sympathisants et même chez nos syndiqués. Nous avons perdu le terrain du contact avec les citoyens et les salariés, nous n'allons plus expliquer les dangers du programme économique et social d'extrême droite. Ce sujet doit être une priorité pour nos syndicats, et la CE souhaite diversifier les actions à l'attention et des militants et des citoyens pour montrer le danger. Il est nécessaire que dans toutes nos formations un moment soit travaillé sur la question de l'extrême droite en s'appuyant sur les thèmes abordés et les écrits de la CGT. Des syndiqués ont rendu leur carte suite à la participation de l'UD à la manifestation appelant entre les 2 tours à combattre le RN et dénoncer sa présence au 2nd tour. La CE considère que nous ne pouvons pas laisser passer ces choses. Si nous avons des syndiqués qui considèrent que le RN doit être au pouvoir, tiennent des propos fascistes, ils n'ont rien à faire à la CGT et nous devons les sortir de nos adhérents sans attendre et sans regret.

Le résultat de la présidentielle n'est pas celui que nous aurions souhaité, le 2nd quinquennat Macron s'annonce d'ores et déjà comme celui de la destruction définitive de la sécurité sociale, des droits des

salariés, de la casse définitive des services publics, avec une politique dont l'unique but est de permettre au capital de s'approprier l'intégralité des richesses produites par la France. Nous devons aussi nous tenir prêts pour contrer les futures réformes et particulièrement celle des retraites. Il nous faut vite armer nos militants sur cette question pour qu'ils puissent en débattre avec les salariés. Pour autant une possible alternative s'est créée autour du rassemblement de forces de gauche. Mais l'éventuelle arrivée au pouvoir des forces progressistes ne devra pas nous laisser inactif, car il faudra faire pression et mettre le rapport de force nécessaire pour obtenir la concrétisation de nos revendications, aussi fort que si la majorité est de couleur présidentielle.

Le bilan de nos dernières manifestations n'est pas à la hauteur des enjeux et du travail effectué par les militants investis. La CE considère qu'il faut de temps pour construire une véritable journée d'action interprofessionnelle réussie, dans laquelle les salariés et les syndiqués prendront toute leur place, tant est que nous ayons le temps de leur donner les éléments nécessaires à la compréhension des enjeux, de travailler à la diffusion des revendications de la CGT, d'aller à la rencontre des citoyens. Pour ce faire, le plan de travail estival doit être préparé pour être soumis aux syndicats lors de l'AG du 17 juin. Mais dès à présent, compte-tenu de l'inflation et des problèmes de pouvoir d'achat des salarié.e.s, retraité.e.s, privé.e.s d'emploi et jeunes étudiants, nous devons agir sur les questions des salaires, pensions et allocations. Les syndicats doivent être à l'offensive et travailler à la construction du rapport de force dans les lieux de travail, et nos retraités doivent s'emparer des outils de l'UCR pour aller vers les syndiqués retraités pour porter les revendications qui leur sont propres.

Enfin la guerre en Ukraine et ses conséquences sont bien sûr évoquées. La CE rappelle que la CGT, *via* l'Avenir Social, a proposé une action de solidarité à laquelle pour le moment seul les retraités du syndicat Naval Group ont répondu. La solidarité n'est pas seulement une valeur que nous portons, elle doit aussi s'exprimer à travers de réelles actions.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote sur les propositions suivantes issues du rapport et des échanges

La Commission Exécutive décide :

- De relancer la commission « Retraite » pour travailler rapidement à l'élaboration de documents à l'attention des salariés et d'organiser des Journées d'étude pour nos militants *(unanimité)*
- D'organiser, en lien avec le Comité Régional CGT NA, la venue de la conférence gesticulée « La Rhétorique de la Haine » en proposant une séance pour les scolaires et une ouverte au public *(unanimité)*
- D'adresser une déclaration au CCN lors de la tenue de celui-ci les 10 et 11 mai prochain sur plusieurs points dont celui de la stratégie de lutte *(unanimité)*
- D'adresser un courrier aux secrétaires des syndicats pour leur demander de travailler à la réouverture de NAO partout afin d'obtenir les augmentations de salaire nécessaire face à la montée de l'inflation *(unanimité)*
- D'adresser un don à l'Avenir Social de 200€ dans le cadre de l'action entamée en direction du peuple Ukrainien et d'adresser un rappel aux syndicats et structures pour les inciter fortement à soutenir l'initiative. *(1 abstention)*

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

2. **Préparation de la Conférence régionale CGT NA**

Valérie PAULET, secrétaire du comité régionale CGT Nouvelle Aquitaine, rappelle la création de comité régional en 2019 issue de la fusion des anciens CR Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Les comités régionaux existent depuis longtemps dans la CGT (1969), et depuis ce temps le débat sur leur organisation, leur fonctionnement et leur rôle n'est toujours pas tranché. Beaucoup de syndicats ne connaissent pas le CR, outil de coordination des UD de la Région. Ce sont les UD qui en sont l'organe directeur avec en Nouvelle Aquitaine 3 professions intégrées : métallurgie, construction et commerce. Le 52ème congrès confédéral a décidé qu'il était urgent d'attendre pour avoir une annexe statutaire sur leur fonctionnement. De fait, tous les CR ne fonctionnent pas de la même manière. Ses compétences sont nombreuses : formation professionnelle, transport, CESER… C'est un outil où il y a du temps pour travailler les projets, réfléchir à des projets revendicatifs utiles aux salariés. Le CR est force de propositions mais ne fait pas à la place des Uds, il est un plus, un outil supplémentaire. L'objectif de la rencontre est de travailler sur les thématiques qui pourraient servir d'échanges lors de la conférence en s'interrogeant sur : qu'est-ce que l'UD attend du Comité Régional ?
Les échanges avec les membres de la CE permettent de faire ressortir tout l'intérêt de travailler sur des projets territoriaux qui ont une portée revendicative et régionale. Ainsi la question du transport des bouteilles est un sujet typiquement à travailler. Aujourd'hui, ce sont plus de 250 millions de bouteilles qui partent en camion depuis les maisons du Cognac. Comment travaillons-nous pour passer de la route au fret qui serait source de création d'emplois ? D'autant que ce volume tend à augmenter encore sur les prochaines années du fait de la dynamique des maisons. Cela répondrait aussi à la question de la réindustrialisation locale de la production du verre. Autre sujet qui ressort des échanges, la ligne Angoulême-Limoges dont la fermeture met quotidiennement des milliers de Charentais sur la route au détriment du train. Les questions de santé publique et d'accès aux soins sont aussi posées, la ruralité et la précarité des population entraînant un accès aux soins de plus en plus compliqué. Les services hospitaliers et les hôpitaux de proximité ferment pour laisser la place à des services de rééducation ou de suite de soins, entraînant l'éloignement des services (oncologie, pneumologie…) vers d'autres départements. Enfin les débats montrent également qu'à l'instar de la région Limousin, une antenne du CR en Poitou Charentes serait un plus pour être plus en proximité avec les Uds et les syndicats et permettre une meilleure appréciation du CR CGT NA.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote sur les propositions suivantes des échanges.

La Commission Exécutive décide :

- De constituer une délégation (15 camarades) composée de 3 représentants d'Uls et de cibler les syndicats des professions suivantes : santé, action sociale, éducation, industrie, cheminots, transport, énergie qui sera paritaire et pilotée par le secrétaire général de l'UD *(unanimité)*.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

3. Validation des futurs conseillers prud'hommes

La CE reçoit David BRENON qui est chargé de travailler à la recherche des futurs candidats. David explique à nouveau les évolutions du conseil des Prudhommes d'Angoulême qui entraînent une diminution des conseillers, et pour la CGT la perte de 4 sièges pour porter à 10 conseillers sur 29 la représentation de la CGT. Il communique les différents candidatures reçues. Les membres de la CE échangent sur celles-ci et construisent la future équipe. David rappelle que les candidatures retenues seront soumises par la Confédération pour étude et approbation par le Ministère de la Justice avant désignation définitive. Malheureusement seules 13 candidatures ont été reçues, pour autant l'ensemble des sections sera pourvu et la parité respectée.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote sur les candidatures retenues selon les critères retenus par la CE du février :

La Commission Exécutive décide de proposer les candidatures suivantes :

- *Section industrie* : Woody FOUCHONET, Meriem KOURATI, Laurent MOTARD. La candidature de Wally MARCHAND n'est pas retenue.
- *Section commerce* : Clément BRUNEAU, Lydia PICARD et Séverine PENAS. La candidature de Peggy CAUFIELD, non validée par son syndicat, n'est pas retenue.
- *Section activités diverses* : David BRENON et Christel GOMBAUD. La candidature de Daniel BOULESTIER n'a pas été retenue.
- *Section agriculture* : Audrey DUMAS
- *Section encadrement* : Gaëtan GRAFETEAU

4. Point sur la préparation des assises jeunes (Mathieu NEYPOUX)

Les assises jeunes, qui découlent des revendications sur la syndicalisation de notre document d'orientation, approchent à grand pas. Malheureusement, la CE constate que pour le moment la prise en considération par les orgas n'est pas à la hauteur des attentes. À ce jour, il n'y a que 17 inscrits dont 14 jeunes de moins de 35 ans.

La commission mise en place a travaillé pour préparer ces assises. Des courriers ont été adressés aux syndicats ; mais aussi aux jeunes de -35 ans identifiés dans COGITIEL. Force est de constater qu'un bon nombre des courriers adressés aux jeunes sont revenus en NPAI, ce qui indique un réel problème de suivi des syndiqués. Des vidéos ont et sont en cours d'élaboration avec des interviews de jeunes, savoir ce qu'ils pensent de la CGT et comment ils envisagent la lutte.

La CE souligne le travail effectué et remercie chaleureusement les camarades qui s'activent à la réussite de cette manifestation. L'heure est à la mobilisation pour gagner la participation d'un grand nombre

de syndicats et syndiqués, en se fixant un objectif de 60 à 80 participants. Les membres de la CE sont invités à vite s'inscrire. Un point sera fait à nouveau à la prochaine CE.

5. Plan de travail estival (Véronique LAVERGNE)

À partir des éléments communiqués par Véronique, la CE décide de travailler dès à présent à la construction du plan de travail estival de l'UD qui inclura aussi bien le travail de syndicalisation, d'implantation de la CGT et de valorisation de nos revendications.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote

La Commission Exécutive décide à l'unanimité de :

- Mettre en place une commission « Plan de travail estival »
- De proposer qu'Alfredo VOISIN en soit l'animateur
- De valider le plan de travail à la prochaine CE
- De présenter ce plan à l'AG des syndicats du 17 juin

6. Questions diverses

- **Cooptation CE UD :** le syndicat de la CAF a proposé la cooptation d'Estelle BRIAND à la CE de l'UD. À l'unanimité, les membres de la CE valident cette cooptation. Estelle participera en tant qu'invitée aux travaux de la CE de l'UD jusqu'au prochain comité général où sa candidature sera soumise aux votes des syndicats.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

Annexe 1

Chers camarades,

La CE de l'Ud Charente, réunie le vendredi 6 mai dernier, a souhaité exprimer au CCN plusieurs points qui lui paraissent importants.

Le premier concerne les votes aux élections présidentielles et notamment la proportion de vote RN parmi les sympathisants et/ou militants de notre organisation. Déjà bien assez élevé en 2017, ce pourcentage atteint aujourd'hui un chiffre qui doit sérieusement nous interpeller. 25% de ces personnes ont voté pour l'un des partis d'extrême droite. Cela nous inquiète fortement. Durant l'entre-deux tours, notre UD a organisé un rassemblement contre l'extrême droite. Force est pour nous de constater, que cela a fait sortir du bois certains loups qui ont rendu leurs cartes pour cette raison. Nous ne les regretterons pas, au moins les choses sont claires avec eux. Mais pour ces quelques cartes, combien de nos syndiqués n'ont pas compris le danger de l'extrême droite ? Combien n'ont pas compris que les valeurs de la CGT n'ont rien à voir avec ces idées nauséabondes ? Mais ce résultat finalement n'est pas vraiment étonnant. Quand nous sommes obligés d'annuler des formations spécifiques à ce sujet, quand nos actions ne rassemblent que trop peu de syndiqués dans ce combat, faut-il s'étonner de ce résultat ? Nous pensons que l'une des solutions est d'aborder la question de l'extrême droite dans toutes nos formations syndicales, de lier les sujets avec les propositions de ce que l'extrême droite propose-pour en démontrer la dangerosité et ainsi permettre à nos militants d'être suffisamment armés sur cette question.

Le second concerne la mobilisation des 8 et 17 mars et celle du 1er mai. Camarades, la situation est plus que préoccupante. La mobilisation a été très faible sur ces journées, cela nous a amené à ne pas assurer la manifestation prévue le 17 et à rester rassemblés à moins de 300 ! Pour le 1er mai, seulement 1000 personnes ont participé dans nos deux lieux de manifestation (et pas que des cgt !). Alors que notre département compte 3850 syndiqués ! Mais ce constat de la faible mobilisation n'est pas le premier que nous faisons. Ce qui nous inquiète, c'est qu'aujourd'hui, même des premiers militants n'y viennent plus, voire n'y croient plus. Et donc s'ils ne sont pas là, démotivés, ne croyant plus à la capacité de la CGT à gagner, comment voulez-vous que les syndiqués soient là et de fait les salariés. Au niveau national, quand nous lisons le communiqué de presse confédéral qui se félicite d'avoir mis 200 000 personnes dans la rue, nous avons du mal à comprendre comment nous pouvons valoriser ces chiffres quand dans le même temps notre orga affiche plus de 600 000 syndiqués. Il nous faudrait peut-être nous interroger sur notre stratégie syndicale, sur notre capacité à mobiliser les syndiqués et les salariés. Par exemple, la multiplication des dates d'action posées par les FD, dont certaines appellent plusieurs fois par mois, ne nous parait pas propices à entraîner les salariés et syndiqués dans un grand mouvement interprofessionnel. Si nous faisons le bilan, la dernière véritable journée de mobilisation interprofessionnelle réussie reste le 5 décembre 2019. Ce jour-là plus de 10000 personnes ont manifesté à Angoulême. Pourquoi cette réussite ? Parce que nous avions eu le temps de la préparer, du temps pour expliquer la situation et amener les salariés à comprendre pourquoi ils devaient se mobiliser. Et en prenant ce temps nécessaire de préparation, d'explication, nous avons obtenu la masse des salariés que nous recherchons. Aussi, notre CE, après échanges entre ses membres, demandent que du temps nous soient laissé pour préparer nos prochaines mobilisations interprofessionnelles, et que si une date doit être proposée, elle se situe après la

rentrée, et même plus sur fin septembre. Cela pour nous permettre de travailler avec les Uls et les syndicats pour amener les salariés dans la lutte. Un plan de travail est en préparation en ce sens dans notre organisation, et sera soumis aux syndicats le 17 juin lors de notre AG. Et pour compléter, je rappellerai que les forces vives dans notre UD ne sont pas légions, ce sont toujours les mêmes camarades qui s'usent dans le travail et qui accusent le coup à chaque journée d'action qui ne trouvent pas la réussite espérée.

Le troisième point concerne la signature de la tribune avec Laurent Berger. Si sur le sujet abordé, à savoir l'extrême droite, nous n'avons pas de problème, s'afficher avec la CFDT nous en pose sérieusement. Notre organisation travaille à un syndicalisme rassemblé, mais aujourd'hui, il ne nous est plus possible d'envisager de travailler avec cette organisation syndicale qui ne défend pas les intérêts des salariés. Quand cette organisation appelle ouvertement à voter Macron à la présidentielle, que son ancienne secrétaire générale est pressentie comme ministre du travail, qu'elle a accompagné les différentes réductions des droits des salariés en approuvant les lois scélérates du quinquennat Hollande et du premier de Macron, comment pouvons-nous accepter de paraître encore avec elle et son secrétaire général ? la CGT n'est-elle pas assez puissante et forte pour s'exprimer seule sur le sujet de l'extrême droite ?

Le 4ème concerne la demande de l'UD 79 sur l'organisation des délégués au 53ème congrès confédéral. Nous soutenons la demande légitime de nos camarades. Cette organisation est tout à fait possible dès le prochain congrès, elle serait souhaitable pour redonner un souffle à l'organisation même de nos congrès et permettrait de valoriser aussi les territoires. Être confédéré, c'est être dans une profession et un territoire. Que l'organisation des délégués le valorise enfin serait une belle évolution dans notre CGT.

Enfin je voulais terminer cette intervention par les actions qui vont se faire dans notre département d'ici l'été. Dans le cadre des élections législatives, nous organisons des débats avec les candidats dans chaque circonscription hormis les partis d'extrême droite la dernière semaine de mai. Ces débats seront pour nos militants afin d'échanger avec les candidats sur les revendications portées par la CGT.

Enfin dans le cadre de notre plan de syndicalisation, nous organisons les 23 et 24 juin prochain nos « Assises jeunes CGT ». Nous avons invité les quelques 200 jeunes identifiés dans Cogitiel pour travailler avec eux à la CGT de demain, de quelle CGT ils ont besoin en prenant soin de les laisser construire dans le cadre CGT et avec l'expérience de la CGT. Nous espérons réussir à préparer avec eux la CGT de demain, à leur image et pour nous donner de vraies perspectives de reconquête.

Merci de votre écoute.

Pour la CE de l'UD Charente
Michaël LABLANCHE
Secrétaire Général